

# Sud-Artois

f sudartoisfacebook

[LE MAG DANS LE MAG]

cc-sudartois.fr

**Chères lectrices, chers lecteurs,**  
Notre fin d'année communautaire est très active sur tous les sujets qu'ils soient culturels, mémoriels, économiques ou au service de la santé.

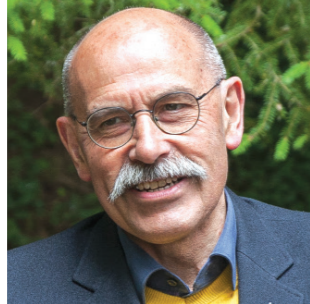
Sur le plan culturel, notre participation à l'Arras Film Festival fut un succès avec la projection de deux magnifiques films à la salle Isabelle de Hainaut et l'offre faite aux enfants de découverte du cinéma et de ses coulisses.

La collaboration avec Arras sera renouvelée et le cinéma, au même titre que la lecture, la musique, le théâtre devra trouver toute sa place sur notre territoire. Sur le plan mémoriel, la communauté de communes finance les accès et les aménagements de nos sites de mémoire. Ce sera le cas à Puisieux avec une contribution non négligeable de nos amis britanniques pour qui le devoir de mémoire est essentiel.

Le volet économique, principale compétence de notre communauté, n'est pas en reste avec l'arrivée de plusieurs entreprises au sein de la zone des Anzacs, notamment. D'autres frappent à la porte, intéressées par notre positionnement géographique très favorable et notre attractivité reconnue. Les dossiers sont toujours très lourds à faire aboutir avec les nombreuses contraintes administratives mais nous avons cette faculté de toujours nous battre pour l'aboutissement de nos projets avec des emplois à la clé. Enfin pour notre collectivité, je viens de signer notre second contrat local de santé avec nos principaux partenaires. Ce contrat a pour objectifs la mise en place d'actions au profit de la santé de nos habitants : accès aux soins, prévention, aide au bien vieillir, bien être de notre jeunesse, lutte contre les addictions, inclusion de nos personnes en situation de handicap... Même si la santé est une compétence de l'Etat, ceci ne nous empêche pas d'être très actifs sur le sujet.

Comme Noël approche, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, vous inviter à consommer local et à acheter local au bénéfice de nos producteurs et de nos commerçants !

JEAN-JACQUES COTTEL



**Jean-Jacques COTTEL**  
Président de la Communauté de Communes du Sud-Artois

## Les actions sur l'alimentation reconnues par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation



Acquis depuis 2021, le label « PAT » est de nouveau attribué au Sud-Artois pour 5 ans, jusqu'en 2029.

**De quoi s'agit-il ?** « Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont l'ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation. » [www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

**Et concrètement ? C'est comme un iceberg... Il y a ce qui se voit...**

Des ateliers de cuisine entre habitants, des repas partagés, des aînés au restaurant scolaire, des personnes isolées qui reprennent goût à manger et à se joindre à un groupe, des foyers aux revenus modestes qui accèdent à des légumes bio locaux et de saison, des jardins partagés qui réapparaissent, de nouveaux clients pour les producteurs en vente directe, des cantines qui gaspillent moins...

**Et il y a ce qui ne se voit pas...**

La mise en réseau des acteurs... Pour croiser leurs actions, mutualiser des moyens, massifier l'offre et la demande. Par exemple, un long travail d'étude et de rencontres pour identifier comment les repas des cantines scolaires peuvent être préparés dans des cuisines locales, pour les livrer chauds, préparés le matin même avec des produits locaux.

**Mais à quel prix ? Avec quelles garanties pour les parties ?**

C'est aussi une recherche de moyens logistiques pour que les légumes, fruits, yaourts, viandes, œufs qui sont produits ici par des agriculteurs passionnés, trouvent leurs acheteurs, qui veulent consommer local mais qui n'ont pas les moyens de faire le tour des fermes qui les proposent... **C'est ça un Projet Alimentaire, c'est coopérer pour manger mieux et vivre mieux.**

# Culturez-vous en Sud-Artois !

## Exposition de haute voltige à la médiathèque de Bapaume



### Info

L'espace artistique de 20 m<sup>2</sup>, au sein de la médiathèque, est en ce moment habité par l'exposition « les oiseaux », mais il sera possible pour vous de l'occuper prochainement ! En effet, celui-ci va être mis à disposition d'autres artistes, professionnels comme amateurs, dans le cadre de leurs propres expositions. Une proposition d'accueil s'ouvrant à tous types d'arts : peinture, sculpture, photographie... L'espace permet d'abriter des œuvres de petits, moyens et grands formats, ce qui vous laissera une belle marge de manœuvre dans votre créativité. Pour ce faire, quelles sont les démarches à suivre ? Eh bien, rien de plus simple ! Il vous suffit de prendre contact auprès de M. Christophe Lescoreux, au 03 21 15 38 91, afin de lui présenter votre projet et ses grandes idées. Si tout est cohérent, il ne vous restera plus qu'à vous mettre d'accord sur un créneau. Voilà une belle occasion de venir montrer tout votre talent dans le Sud-Artois !

EXPO Gratuit

**Bapaume - Médiathèque Marcelle Piletta jusqu'au 4 décembre les oiseaux**

La Médiathèque de Bapaume accueille actuellement l'exposition « les oiseaux ». Organisée par la Médiathèque départementale du Pas-de-Calais et la bibliothèque Robinson, celle-ci met en avant les œuvres de nombreux artistes tels que Joanna Concejo, Martin Jarrie, Carl Cneut, Kitty Crowther, Joëlle Jolivet, Delphine Jacquot, Vanessa Hié, ou encore Olivier Balez. Son thème, comme son nom l'indique, porte sur les oiseaux. N'attendez plus ! Venez découvrir cette magnifique sélection d'illustrations originales.

**Horaires d'ouverture de la médiathèque :**

**Lundi :** 16h à 18h • **Mardi :** 9h à 13h • **Mercredi :** 10h à 12h et de 14h à 18h  
**Vendredi :** 10h à 12h et de 16h à 19h • **Samedi :** 10h à 12h et de 14h à 17h

# QUE C'ÉTAIT BEAU !

Appelez-la comme vous voulez, Com de Com ou CCSA, toujours est-il qu'une fois de plus, l'intercommunalité crée l'événement. Après avoir organisé le premier festival de cinéma sur le territoire, cette fois, c'est au tour de la piscine Oxygène de se transformer en bulle de bien-être.

La troisième édition de la «Soirée ZEN» a définitivement conquis les participants et s'impose désormais comme un rendez-vous incontournable dans le calendrier déjà très chargé des animations du Sud-Artois ! L'an prochain, Aurélie Demailly et son équipe préparent déjà des surprises et des nouveautés pour un public toujours plus nombreux.



La troisième édition a battu tous les records d'affluence. Plus d'une centaine d'entrées payantes ont été enregistrées, avec des commerçants qui, pour l'occasion, avaient délocalisé leur savoir-faire et installé des stands autour du bassin. Parmi les exemples les plus marquants, la boutique Belle Attitude proposait des moments de bien-être avec des papouilles, des massages et, en résumé, une expérience de détente totale, de



la tête aux pieds, durant 30 minutes par personne. Un peu plus loin, on retrouvait Céline B et sa collection spéciale Fashion Week, sans oublier un artisan parfumeur et même un commerçant de thé et tisane venu directement d'Arras : Le Palais des Thés. En plus des commerçants, des ateliers variés comme le yoga, la sophrologie

Demandez le programme

Raconte-moi une histoire !

**Médiathèque de Bapaume**  
Mercredi 11 décembre à 11h00

**Médiathèque d'Hermies**  
Mercredi 18 décembre à 10h00

**Médiathèque de Metz-en-Couture**  
Mercredi 18 décembre à 16h00

**Médiathèque d'Ecoust Saint Mein**  
Samedi 21 décembre à 11h00



Rencontres d'auteurs

**Médiathèque de Bucquoy**

**Samedi 14 décembre à 10h00, café - rencontre pour présenter « des livres pour passer l'hiver ».**

Parce que les lectures ne sont pas que solitaires, la médiathèque de Bucquoy vous propose de partager les livres que vous avez appréciés. Que ce soit un roman, un livre documentaire, un essai, une bande dessinée... venez partager un moment d'échange et de convivialité. Ouvert à tous. Accès libre

Dès l'ouverture, le public a répondu présent, et à leur sortie, les participants ont tenu à féliciter l'équipe d'organisation pour son accueil chaleureux et sa grande disponibilité.



ou encore le jacuzzi, qui n'a jamais désempli de la soirée. Vous l'aurez compris, cette «Soirée Zen», qui a débuté à 17 heures pour se terminer aux alentours de 20 heures, a permis à chacun de profiter d'un moment très lounge, tout en se régaland au buffet des gourmandises : brochettes de fruits, fruits secs, jus de citron... le tout confortablement installé sur des transats. On vous donne rendez-vous à l'année prochaine !

## MUSÉE BULLECOURT

Plein tarif : 8 euros • Tarif réduit 6 euros • Gratuit moins de 12 ans

Sur réservation • Tél. 03 21 55 33 20

**Mer. 11 Déc. 15h00 • " L'Hiver Aux Armées "**

Durant la Grande Guerre, les soldats durent s'habituer à vivre dans les tranchées. Malgré le froid et la neige de l'hiver la guerre continue. Accompagné d'un médiateur du musée partez à la découverte des conditions de vie des soldats durant l'hiver.





Le maire de Puisieux, Jacques Bonnay, s'explique sur les travaux au sein de la commune. Pour lui, il est essentiel que les collectivités montrent l'exemple en matière de transition énergétique, ainsi que de jouer un rôle de prévention auprès des résidents.



La rédaction du Mag dans le Mag attribue la note de 10/10 aux passages piétons. Ce n'est pas simplement une coquetterie artistique : ils sont tout simplement très visibles et rassurants grâce à cette touche de rouge. Une excellente initiative !



# Puisieux, un village qui se réinvente !

Le PCAET, que signifie cet acronyme ? Il s'agit du Plan Climat Air Énergie Territorial, qui est l'une des compétences de la Communauté de Communes du Sud-Artois. La transition énergétique concerne aussi bien les grandes villes et les agglomérations que les petites communes et les foyers. À chaque niveau, il est essentiel de s'engager activement pour réduire sa consommation d'énergie. Sur notre territoire, les éoliennes sont un exemple concret des choix forts qui ont été faits et assumés. En effet, ces installations contribuent à l'indépendance énergétique du territoire et génèrent des revenus (IFER) qui sont en partie redistribués aux communes et permettent de financer diverses initiatives locales.

## PUISIEUX, DÈS 2018 !

Sur le territoire du Sud-Artois, la commune de Puisieux a choisi, dès 2018, de prendre ses responsabilités en matière de transition énergétique, mais pas seulement. Déjà reconnue pour ses sites mémoriels remarquables (voir encadré), Puisieux se distingue désormais par son éclairage public moderne et élégant. Ce dernier est à la fois plus respectueux de l'environnement, plus économique et a reçu le soutien de la population.

**Le maire, Jacques Bonnay, déclare : « C'est un projet ambitieux pour une commune comme la nôtre. Dans un premier temps, il a fallu trouver les financements possibles. »**

Grâce à ce nouveau système d'éclairage, l'intensité est réduite de 50 % à partir de 22 heures, sans pour autant diminuer la visibilité sur la voie publique. « Il est important de souligner que l'ensemble des Puisatiens et Puisatières ne souhaitait pas voir leur village plongé dans l'obscurité après une certaine heure. » Le maire ajoute : « Nous avons tenu compte de toutes les remarques. » L'un des épisodes les plus marquants concernant cette réalisation a été la sensibilisation de la population. Des

## EN CHIFFRES :

### 2KM

c'est la longueur totale de ce chantier sur la commune de Puisieux.

### 50

nouveaux candélabres ont été installés sur la commune.

### par 3

Le passage à la LED permet de diviser par trois la consommation.

### 3

La rue Miramont, la rue du 8 Mai et la rue de la Chapelle font partie des rues qui ont été totalement renouvelées (éclairage, macadam, trottoirs...).

réunions ont été organisées pour informer les riverains de l'avancement des travaux et des éventuelles perturbations.

## PRÈS DE DEUX KILOMÈTRES

Un calendrier des travaux a été établi, réparti en trois phases. La rue de Miramont a été la première à accueillir les engins de chantier, suivie de la rue du 8 Mai, puis de la rue de la Chapelle. Au total, ce sont près de deux kilomètres de voirie qui ont été renouvelés. Outre le remplacement d'une cinquantaine de candélabres par des modèles modernes au design tendance, les riverains ont également pu constater la création de bordures et de trottoirs. **Dorénavant, à Puisieux, les poussettes ont fini de trembler, et les camions roulent sur des rues au macadam neuf, apportant ainsi une grande quiétude.** Cinq ans après, les premiers effets sont déjà notables, notamment ceux liés à l'éclairage public. Les différents moments d'échanges avec la population ont aussi permis à l'équipe municipale de la commune d'aborder d'autres sujets importants, tels que la gestion des déchets et les bons gestes à adopter au quotidien, notamment en période

d'inflation et d'incertitude politique sur le plan national. À long terme, la commune envisage l'enfouissement de l'ensemble du réseau électrique et le passage de toutes les rues à l'éclairage LED, remplaçant celui d'autrefois au sodium. Au printemps, le fleurissement des nouveaux espaces apportera des touches de couleur et contribuera à poursuivre l'embellissement du village de 700 âmes. Récemment, Puisieux a reçu la médaille de bronze du Village Fleuri, décerné par le Département du Pas-de-Calais. **Pour le maire, c'est une partie de la commune qui a été réinventée.** Ces travaux, d'un montant total de 1,3 M€ HT, ont bénéficié du soutien de divers partenaires (FDE, DETR, Région des Hauts-de-France, Département du Pas-de-Calais, Communauté de Communes du Sud-Artois, CEE, Enedis, etc.) D'autres projets sont à l'étude sur la commune, comme la création d'un espace in-

**Il est important de souligner que l'ensemble des Puisatiens et Puisatières ne souhaitait pas voir leur village plongé dans l'obscurité après une certaine heure. Le maire ajoute : « Nous avons tenu compte de toutes les considérations. »**

tergénérationnel et d'une aire sportive. « On travaille sur une offre de loisirs globale », dit Jacques Bonnay, maire de Puisieux. Sur l'église, la mairie fait tout son possible pour trouver des solutions et lui rendre toute sa splendeur : c'est la voix du village ! **Sur le territoire, d'autres communes ont mené des actions semblables sur la transition énergétique, preuve que nos élus et concitoyens ont pris les mesures des enjeux énergétiques. ■**



Une partie du site mémoriel de Serres-les-Puisieux !

## SERRE-LES-PUISIEUX...

Tout d'abord, il est important de préciser que Serre-les-Puisieux est un hameau de la commune de Puisieux. Le site mémoriel comprend sept cimetières appartenant à cinq nationalités différentes. Bien qu'il n'ait pas obtenu la labellisation au Patrimoine Mondial Immatériel de l'Unesco, cela n'empêche pas les touristes et les scolaires de visiter régulièrement ce lieu chargé d'histoire, lié à la Première Guerre mondiale. La Communauté de Communes du Sud-Artois poursuit ses travaux de sécurisation et d'aménagement. Trois places pour autocars et une dizaine de places pour voitures sont prévues, avec, en toile de fond, la création d'un aménagement paysager. Pour les cyclistes, pas d'inquiétude : des arceaux sont également prévus.

L'aménagement ne se limite pas aux emplacements de stationnement. L'objectif fixé par le Conseil de Communauté est également de permettre aux visiteurs de relier les différents sites grâce à la création de chemins piétonniers. Dans un souci de renforcer le devoir de mémoire, la construction d'un belvédère est à l'étude, afin de permettre aux visiteurs de (re)découvrir l'histoire de ces champs de bataille. ■

# Signature de l'acte II du contrat local de santé du Sud-Artois



**Pour Jean-Jacques Cotel, président de la Communauté de Communes du Sud-Artois : « dès qu'il s'agit de la santé et du bien vieillir il est vital que tous les acteurs concernés puissent s'unir afin de participer à la progression de la capacité d'action du territoire dans ces domaines. »**

## C'EST SIGNÉ !

Un nouveau contrat local de santé, en étroite relation avec l'Agence Régionale de Santé, vient d'être mis en place dans le Sud-Artois. Celui-ci prend la relève du précédent, ayant été actif entre 2019 et 2023. Il s'agit du deuxième acte de ce qui doit être considéré comme un élément de premier plan concernant le développement de la santé au niveau local.



Un document découlant d'un travail collaboratif de longue haleine entre la Communauté de Communes et différentes parties prenantes du Sud-Artois telles que des professionnels de santé, des acteurs du monde associatif ou encore des usagers. Plusieurs organismes primordiaux au bon fonctionnement du territoire, que sont le centre hospitalier de Bapaume, la Communauté professionnelle territoriale de santé, la Caisse primaire d'assurance maladie, la Mutualité sociale agricole, la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, l'Union régionale des professionnels de santé - médecins libéraux, la mission locale, le département ou encore la préfecture, ont abrogé cette nouvelle convention collective. Des évolutions importantes marquent le passage vers ce deuxième volet puisque désormais pas moins de quatre axes sont traités, contre trois pour le précédent engagement, la santé mentale s'étant ajoutée à l'amélioration de l'accès aux soins, à la promotion de la santé des enfants et des jeunes ain-

si qu'à l'accompagnement du vieillissement de la population. Des opérations concrètes autour de ces thèmes vont être progressivement lancées au cours des quatre prochaines années, le contrat allant jusqu'à 2028. Pour Jean-Jacques Cotel, président de la Communauté de Communes du Sud-Artois : « dès qu'il s'agit de la santé et du bien vieillir il est vital que tous les acteurs concernés puissent s'unir afin de participer à la progression de la capacité d'action du territoire dans ces domaines. » ■